

TARIFS



ÉVEIL, INITIATION ET DÉCOUVERTE

	GRANDE SECTION	CP	2 ^{ÈME} DISCIPLINE OU 2 ^{ÈME} ENFANT
Éveil musical	110€		- 20%
Initiation musicale		110€	- 20%
Pack éveil gestuel et musical	149€		- 20%
Pack éveil gestuel et initiation musicale		149€	- 20%
Pack initiation musicale et atelier découverte des instruments et de la danse		149€	- 20%

MUSIQUE

	-18 ANS	ADULTE	-18 ANS EXT. VALLÉE CHX	ADULTE EXT. VALLÉE CHX	2 ^{ÈME} ENFANT
Pack instrument : « Formation musicale + Instrument + Pratique collective » ou « Instrument + Pratique collective »	282€	475€	564€	950€	- 20%
Pratique collective + Instrument hors cursus	188€	318€	376€	636€	- 20%
Formation musicale seule	110€	110€	110€	110€	- 20%
Pratique collective seule	110€	110€	110€	110€	- 20%
Chorale seule	74€	74€	74€	74€	74€
Location instrument / année	160€	160€	160€	160€	160€

DANSE

	GRANDE SECTION	CP	2 ^{ÈME} DISCIPLINE OU 2 ^{ÈME} ENFANT
Éveil gestuel	110€	110€	- 20%
Pack éveil gestuel et musical	149€		- 20%

DANSE CLASSIQUE

	1 COURS	2 COURS	2 ^{ÈME} DISCIPLINE OU 2 ^{ÈME} ENFANT OU 3 ^{ÈME} COURS
Classique et barre à terre	171€	207€	- 20%

STREET DANSE

	1 COURS	2 ^{ÈME} DISCIPLINE OU 2 ^{ÈME} ENFANT
Street danse et hip hop	159€	- 20%

STAGES

	VALLÉE DE CHAMONIX	- EXT. VALLÉE DE CHAMONIX
Stage de musiques traditionnelles (3 ou 4 séances par année)	110€	110€
Mini-stage de découverte	5€ / heure	5€ / heure
Camp d'été « J'M la Musique » de 9 à 17 ans	530€	743€
« Booster d'oreille » (Art de l'Ecoute)	Gratuit pour les élèves inscrits à l'EMDI	

Réductions : Le plein tarif sera appliqué à l'ainé des enfants, y compris quand un enfant est inscrit en danse et l'autre en musique. Une réduction de 20% sera accordée pour la danse prise en plus d'un pack instrument, mais pas pour un second instrument. Les chorales et l'instrument de musiques traditionnelles sont toujours exclues des réductions. Pour une même personne pratiquant plusieurs disciplines, les réductions s'appliquent à partir de la seconde discipline par ordre décroissant de prix. Les réductions ne se cumulent pas.

NB : Plusieurs pratiques collectives musicales dans un pack ne donnent pas lieu à facturation supplémentaire sauf pour un instrument de musique traditionnelle. L'inscription à l'EMDI est annuelle et aucun remboursement ne pourra être effectué ; toute année commencée est entièrement due. Paiement possible par prélèvement en une ou trois fois. Pour les élèves inscrits à la fois à la MJC et/ou à une Harmonie, les gratuités s'appliquent selon les conventions en vigueur.